Appel à communications – Journée d'études

Alertes et alarmes
XIX^{e}–XXI^{e} siècles

Du tocsin aux notifications géolocalisées de FR-Alert, en passant par les cris, les avertisseurs d'incendie, les sirènes de défense passive ou la radiodiffusion de consignes, les sociétés contemporaines ont, depuis deux siècles, multiplié et diversifié les moyens de donner l'alerte. Présentes sous différentes formes dans les espaces publics, les lieux de travail, les écoles, les transports et jusque dans les objets personnels, les alertes et les alarmes participent à la scansion des temps ou en interrompent le cours ordinaire pour imposer l'attention, signaler l'urgence et susciter des conduites déterminées. Elles relèvent ainsi d'un « régime attentionnel d'alerte » (Boullier, 2012) et d'une économie générale de l'attention, entendue comme l'ensemble des dispositifs qui organisent, sollicitent et hiérarchisent notre disponibilité perceptive (Citton, 2014). Si certains de ces signaux peuvent être redoutés car synonymes de dangers imminents ou au contraire espérés, d'autres finissent par être négligés, tant leur répétition et leur familiarité en atténuent la capacité à retenir l'attention. Du micro-événement quotidien à la catastrophe à venir, alertes et alarmes s'inscrivent ainsi dans une tension entre tranquillité et risques, intime et collectif, ordinaire et extraordinaire.

L'histoire que nous invitent à faire ces dispositifs est à la fois riche et discontinue, faite de décisions politiques, de transformations techniques, de pratiques sociales, d'appropriation et de contre-usages. Elle ne saurait se réduire à une succession linéaire d'innovations qui verrait les télécommunications, puis le numérique, remplacer les moyens analogiques ou les interactions en présence. D'autant que certaines études de cas mettent en évidence des retours à des moyens d'alerte plus anciens, qui témoignent de la réversibilité des choix techniques (Quièvre, 2026). L'histoire des alertes et alarmes invite ainsi à étudier la multiplication, la coexistence et l'hybridation des dispositifs ainsi que l'évolution de leurs fonctions au fil du temps. Alerter d'un danger à venir consistant tout autant à faire circuler une information qu'à mettre en mouvement des populations ou des groupes sociaux, deux fonctions étroitement liées peuvent dès lors être distinguées : d'une part, la transmission du signal aux services chargés d'identifier, de traiter ou de combattre le danger (pompiers, police, autorités, surveillants…) ; d'autre part, l'organisation des conduites individuelles et collectives.

Cette double fonction se renforce notamment au cours du XIX^{e} siècle, lorsque l'accroissement et la complexification des villes conduisent de nombreuses municipalités à réorganiser la lutte contre l'incendie en remplaçant les cloches utilisées jusqu'alors pour signaler les « incendies » et les « graves événements » (Corbin, 1994). Expérimenté pour la première fois à Boston en 1852, le télégraphe d'alarme incendie transforme radicalement les moyens de donner l'alerte. Les avertisseurs répartis dans les rues permettent en effet de transmettre instantanément le signal à un poste central, entraînant une mobilisation des secours plus rapide sur le lieu de déclenchement de l'alerte. En outre, un mécanisme de sonnerie à courte distance intégré dans chaque avertisseur permet d'alerter les populations alentour de l'alerte en cours. L'innovation introduite ne réside pas seulement dans l'accélération de la transmission, elle tient également à la mise en réseau de l'espace urbain, à sa division en secteurs et à la centralisation du traitement de l'urgence. À Paris, les premiers avertisseurs installés dans les années 1880 participent, comme à Boston et ailleurs, à

un système organisé de traitement de l'urgence au sein duquel les compétences entre citadins, opérateurs, sapeurs-pompiers et autorités municipales sont redistribuées. Adoptés par la police parisienne au tournant des années 1930, ils participent à la construction d'un ordre public fondé sur la participation des populations au signalement des situations qui présentent un risque pour la sécurité ou la santé (Wanecq, 2026).

À partir de l'entre-deux-guerres, la défense passive élargit cette logique de centralisation de l'alerte et de compétences partagées en enrôlant les populations civiles dans la protection contre les bombardements aériens par la diffusion de consignes, l'aménagement d'abris, l'organisation d'exercices et l'apprentissage des signaux d'alarme (Overy, 2014). En France, la loi du 8 avril 1935 qui rend obligatoire l'organisation de la défense passive sur l'ensemble du territoire, doit permettre de préparer la population à reconnaître la menace et à adopter les comportements prescrits par les autorités, et accélérer l'intervention de services spécialisés. L'alerte tend dès lors à devenir une technique de gouvernement des populations en organisant une mise en vigilance collective. Dans le cas de la défense passive, le déclenchement des sirènes constitue l'aboutissement d'un travail de surveillance et de collecte des informations moins perceptible. Cette articulation entre veille continue et ponctualité du signal permet de rapprocher la défense passive de la prévention des risques naturels (Douvinet, 2020). Une logique également à l'œuvre dans le domaine sanitaire. Depuis l'époque moderne, en effet, les correspondances entre autorités locales, les bureaux de santé, les dispositifs de police sanitaire et, plus tard, la déclaration obligatoire de certaines maladies ont marqué la volonté des autorités de détecter précocement la menace épidémique afin d'optimiser le déclenchement de l'alerte et d'accélérer la prise en charge des risques (Bourdelais, 2025). Ces pratiques de veille et de surveillance invitent ainsi à envisager l'alerte comme un processus inscrit dans la durée, plutôt que comme un signal uniquement ponctuel.

Enfin, si certaines alertes annoncent une rupture imminente du cours des activités, d'autres s'intègrent aux routines de la vie sociale et institutionnelle. Dans les écoles, les prisons, les hôpitaux, les casernes ou les usines, sonneries, sirènes et autres signaux sonores ne préviennent pas nécessairement d'un péril imminent : ils coordonnent les déplacements, règlent les rythmes du travail, de l'enseignement ou de l'enfermement et participent ainsi au « contrôle de l'activité » (Foucault, 1975). Sans confondre ces usages routiniers avec les alertes de l'extraordinaire, on peut néanmoins interroger ce qui les relie : une même capacité à capter l'attention, à interrompre momentanément l'action et à synchroniser les conduites collectives. Comment s'articulent alors le signal qui peut dicter les rythmes biologiques et ordonner la continuité des activités quotidiennes et l'alerte qui en annonce la suspension ?

Ces quelques exemples invitent à saisir conjointement les conditions de production des signaux d'alerte et d'alarme, leurs modalités de circulation et leurs usages. Si alertes et alarmes ont suscité des travaux dans plusieurs disciplines, ces dimensions demeurent souvent étudiées séparément et rarement depuis la perspective historique. Cette journée d'étude à **vocation interdisciplinaire** entend contribuer à leur mise en relation, en éclairant certaines zones d'ombre et en ouvrant de nouvelles pistes de réflexion sur un temps relativement long. En faisant dialoguer recherches existantes et nouveaux terrains d'enquête, la journée propose d'historiciser conjointement les dispositifs d'alerte et d'alarme et les pratiques sociales qui leur donnent sens. Enfin, si les termes d'alerte et d'alarme sont souvent employés comme synonymes, l'un des objectifs de la journée sera d'analyser les usages de ces deux termes et des réalités – communes ou éloignées – qu'ils recouvrent.

Les propositions de communication pourront s'inscrire dans les axes suivants, sans que cette liste soit limitative. Si la France constituera le terrain d'étude privilégié, les études de cas comparatives avec d'autres pays sont encouragées. Elles permettront de mettre en lumière les phénomènes de circulations transnationales en matière de techniques, d'objets et de pratiques de l'alerte.

1. Matérialités et réseaux

Des années 1800 à nos jours, de multiples technologies ont contribué à donner l'alerte, en fonction des lieux, des acteurs impliqués et des contextes. Ainsi, l'histoire de l'alerte peut d'abord être envisagée à travers les dispositifs qui la rendent possible – télégraphes avertisseurs, téléphones, sirènes – et les réseaux techniques auxquels ils s'articulent. Cet axe propose ainsi d'envisager l'alerte et l'alarme dans leurs dimensions matérielles (Chatzis, Thébaud-Sorger, 2018). Quelles formes peuvent-elles prendre ? Selon quels procédés techniques ? Comment l'action humaine est-elle médiée par la technique ? Quelle place l'automatisation, totale ou partielle, occupe-t-elle dans la détection du danger, la transmission du signal et son déclenchement ? Les contributions pourront également s'intéresser à la conception, à l'installation et à l'entretien de ces dispositifs, ainsi qu'aux conditions de leur transformation ou de leur abandon (obsolescence, panne, coût économique).

2. Gestion des risques et des crises

Face à la multiplication des moyens d'alerter, cet axe envisagera les circulations entre les différents types d'alarmes et d'alertes : protection civile, sécurité industrielle, prévention des catastrophes naturelles, urgence sanitaire, dispositifs anti-criminalité, lutte antiterroriste. Dans quelle mesure chaque situation produit-elle une configuration spécifique face à la maîtrise et à la réception des alertes ? En rompant le cours ordinaire de la vie, l'alerte peut provoquer le basculement dans une temporalité marquée par l'urgence. Comment les seuils de déclenchement sont-ils définis dans des situations d'incertitude ? Comment s'articulent les temporalités du danger, de la décision et de la mise en protection ? Qui décide du retour à la normale, et comment l'expérience des crises transforme-t-elle les dispositifs et les procédures ?

3. Décisions et politiques de l'alerte

Au fil des siècles et des circonstances, les pouvoirs publics ont édicté des règlements et des consignes, organisé des exercices et des essais à petite ou grande échelle, modifié à la marge ou transformé en profondeur les systèmes d'alerte existants. Cet axe propose d'étudier les acteurs, les arbitrages et les rapports de pouvoir qui président à ces décisions et ces pratiques institutionnelles. Quelles circonstances ont motivé la mise en place de tel ou tel réseau d'alerte ? Qui est habilité à qualifier un danger et à déclencher l'alerte ?

En outre, si la maîtrise des dispositifs dépend des autorités et des organisations qui les administrent, elle repose également sur l'intervention des individus, invités à détecter et à signaler des situations dangereuses ou à risque (Derrien, Génard, Marquis, Rossigneux-Méheust, 2025). Face à une multiplicité des situations (enlèvement, harcèlement), alerter semble s'être imposé comme un devoir civique qui reconfigure le rapport des populations aux pouvoirs publics (Houte, 2024). Comment se répartissent les responsabilités entre pouvoirs publics, experts, entreprises et habitants ? Comment s'articule et se négocie la frontière entre vigilance, signalement et dénonciation ?

4. Pratiques, usages et contre-usages

Pour fonctionner efficacement, alertes et alarmes doivent reposer sur un ensemble d'habitudes et de pratiques sociales prescrites et incorporées. Lancer l'alerte suppose d'identifier des risques mais aussi de maîtriser des protocoles. Les contributions pourront analyser l'efficacité des alertes et alarmes en portant l'attention tout autant sur les réussites que les échecs, les fausses alertes, les détournements ou les refus de s'y conformer qui révèlent la pluralité des rapports sociaux aux techniques mises à disposition. Autant d'usages et de contre-usages des alertes et alarmes qui révèlent les attentes inscrites dans les dispositifs, les compétences pratiques des usagers et, à une certaine échelle, la nature et l'étendue des rapports de confiance envers les autorités. Comment expliquer les possibles écarts entre les comportements prescrits et les pratiques observées ? Dans quelles circonstances les individus improvisent-ils des chaînes d'alerte parallèles ou contournent-ils les procédures officielles ? Quels effets les fausses alertes et leur répétition ont-elles sur la crédibilité des systèmes ?

5. Alarmes, corps et écoute

L'étude des alertes et alarmes ouvre la voie à une histoire des corps et des pratiques sensorielles, notamment auditives (Noel García López, 2005 ; Goodman, 2010). Ces signaux, en effet, mettent en éveil les sens : le plus souvent sonores, ils peuvent aussi solliciter la vue par des lumières ou des messages écrits, ou encore le toucher lorsque les vibrations de nos appareils électroniques nous avertissent de la réception d'une information. Il s'agit donc d'interroger la manière dont les individus apprennent à percevoir, reconnaître et hiérarchiser ces signaux, mais aussi de comprendre comment ceux-ci orientent leur attention, mobilisent leurs sens et façonnent leurs gestes. Comment une alerte ou une alarme se distingue-t-elle de l'environnement sonore ordinaire, acquiert-elle une signification partagée et produit-elle des émotions ? Quelles sources permettent de restituer ces expériences corporelles et sensibles et comment saisir ce qui demeure peu documenté : l'attente, le sursaut, l'indifférence ou le souvenir d'une alarme ? Enfin, comment les capacités sensorielles, les conditions de travail ou les situations de handicap engendrent-elles des perceptions et des appropriations différenciées ?

Modalités de soumission

Les propositions de communication (titre et résumé) doivent être envoyées à adrien.quievre@uvsq.fr et charles-antoine.wanecq@sciencespo-lille.eu.

La date limite de soumission est fixée **au 8 janvier 2027**.

Date de réponse des organisateurs : 15 janvier 2027.

Date de la journée d'étude : 6 avril 2027.

Comité d'organisation

Adrien Quièvre (UVSQ, CHCSC)

Charles-Antoine Wanecq (Sciences Po Lille, HARTIS)

Bibliographie indicative

- Boullier Dominique, « Composition médiatique d'un monde commun à partir du pluralisme des régimes d'attention ». In Pierre-André Chardel (éd.), *Conflit des interprétations dans la société de l'information*, Paris, Hermès, 2012, p. 41-57.

- Bourdelais Patrice, *Résister au souffle de l'épidémie. De la peste noire au Covid*, Paris, CNRS éditions, 2025.

- Bull Michael, *Sirens*, Bloomsbury, 2020.

- Bury Jacques, « Au feu ! Le danger d'incendie, un objet sonore identifié dans la France du XIX^{e} siècle », https://serd.hypotheses.org/20313, publié le 24 juin 2025.

- Carnino Guillaume, Hilaire-Perez Liliane, Lamy Jérôme (ed.), *Histoire globale des techniques*, Paris, CNRS éditions, 2025.

- Citton Yves, *L'économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ?*, Paris, La Découverte, 2014.

- Chateauraynaud Francis, Didier Torny, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pratique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999.

- « Vigilance », dans Emmanuel Henry et al. (éd.), *Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 329-337.

- Chatzis Konstantinos, Thébaud-Sorger Marie, « Systèmes d'information et gestion de l'urbain (XVIII^{e}-XXI^{e} siècles). Introduction », *Flux*, vol. 1-2, n° 111-112, 2018, p. 1-6.

- Corbin Alain, *Les cloches de la terre*, Paris, Albin Michel, 1994.

- Douvinet Johnny, *Alerter la population face aux crues rapides*, Versailles, Éditions Quæ, 2020

- « L'alerte par sirènes : une priorité discutable en France », *Annales de géographie*, vol. 1, n° 731, 2020. p. 5-32.

- Douvinet Johny, Gisclard Béatrice, Martin Gilles *et al.*, « Les sirènes sont-elles pertinentes en France pour alerter la population en cas de crues rapides ? », *La Houille Blanche*, 2019, 3-4, p. 84–92.

- Douvinet Johny, Ledouble Hélène, Emsellem Karine, Gallet Maé, « Analyser la perception de l'alerte par les populations : questionnements empiriques, enjeux scientifiques et retombées opérationnelles », *Études de communication*, 64, 2025, p. 21-46.

- Foucault Michel, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

- García López Noel, « Alarmas y sirenas : sonotopías de la conmoción cotidiana », dans Orquesta del Caos (dir.), *Espacios sonoros, tecnopolítica y vida cotidiana*, Barcelone, Institut Català d'Antropología, 2005.

- Goodman Steve, *Sonic Warfare*, Cambridge, MIT Press, 2010.

- Houte, Arnaud-Dominique. *Citoyens policiers : Une autre histoire de la sécurité publique en France, de la garde nationale aux voisins vigilants*. Paris, La Découverte, 2024.

- Overy Richard, *Sous les bombes : nouvelle histoire de la guerre aérienne (1939-1945)*, Paris, Flammarion, 2014.

- Quièvre Adrien, « Le système de télégraphie d'alarme à Trois-Rivières, 1912-1965 », *Empreinte. Revue d'histoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, vol. 10, n° 2, 2026.

- Wanecq Charles-Antoine, *Sauver : une histoire des secours d'urgence en France (années 1920-années 1980)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2026.

Webographie

- Exposition « Tocsins et Sirènes » aux archives départementales de la Seine-Maritime : https://www.archivesdepartementales76.net/actualites/tocsins-et-sirenes-7

- Présentation du séminaire « Signalement et relations de voisinage », 2025-2026, coordonné par Marie Derrien, Elsa Génard, Paul Marquis et Mathilde Rossigneux-Méheust : https://www.asso-h2c.fr/2025/10/08/seminaire-signalement-et-relations-de-voisinage-programme-2025-26/